



Bulletin d'informations du Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération française de cyclotourisme

N°4 - Avril 2014 - www.codep54-ffct.org

L'édito

Après la période des assemblées générales, l'année 2014 a démarrée sur les « chapeaux de roue » avec l'avancée et la concrétisation de nombreux projets :

- ⇒ Visite technique de la FFCT sur Nancy et le Grand Nancy pour le label « Villes et Territoires Vélotouristiques »,
- ⇒ Réunions de travail pour le projet de Base d'Activités VTT à Moineville,
- ⇒ Mise en ligne des premiers circuits Meurthe et Mosellans sur le site fédéral « Vélo en France »,
- ⇒ Labellisation de notre Randonnée Permanente « La Grande Etoile de Sion » en cours,
- ⇒ Préparation et première participation au Festival du Voyage à Vélo à Nancy (dont ce numéro du bulletin d'informations consacre une large partie).

Et tout ceci sans pour autant oublier nos traditionnelles actions telles que l'organisation du CJC VTT puis du CJC Route, le CDER/CRER, ou encore la convention de pré-accueil qui pour sa 3^{ième} année consécutive accueille de nouveaux pratiquants et nouvelles pratiquantes sur le Grand Nancy.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce quatrième numéro de notre bulletin d'informations et surtout une bonne saison 2014 de cyclotourisme dans notre département et au-delà (l'article sur les voyages itinérants vous donnera peut-être des idées).

Cyril VILLEMEN
Président du CODEP 54

Vélo en France

Depuis quelques semaines, vous pouvez retrouver les 6 premiers circuits proposé par notre Comité Départemental pour alimenter le site fédéral www.veloenfrance.fr

Il s'agit des 6 circuits composant « La Grande Etoile de Sion ».

Nous travaillons dès à présent sur la mise en ligne future de plus petits circuits plus facilement accessibles aux débutants.

Cyril VILLEMEN
CODEP 54

Challenge de France 2013

Les résultats du Challenge de France (Souvenir Jean-Pierre GUILLOT) ont été proclamés lors du congrès annuel de la FFCT. **Au niveau national, les 3 premiers de chaque catégorie ont été récompensés.**

Ci-dessous les 3 premiers clubs Meurthe et Mosellans de chaque catégorie.

Catégorie de plus de 75 licenciés (sur 331 clubs)

2ème Amicale Laïque Toul Cyclo et VTT
54ème C.O.Blénod Cyclotourisme
57ème VTT Evasion Ludres

Catégorie de 36 à 75 licenciés (sur 845 clubs)

203ème ASPTT Nancy
231ème La Petite Reine Scarponaise
432ème Cyclo Seichamps

Catégorie de 3 à 35 licenciés (sur 1575 clubs)

97ème ASPTT VTT Nancy Champigneulle
127ème Cyclotouristes de Longwy
163ème Vélo Loisirs Malzéville

Challenge National 2013 des Ecoles de Cyclotourisme

Le congrès fédéral de la FFCT a été l'occasion de connaître les résultats du Challenge National des Ecoles de Cyclotourisme.

Ecole de cyclotourisme de plus de 20 jeunes

2ème Amicale Laïque Toul Cyclo et VTT (897 points)
4ème C.O.Blénod Cyclotourisme (760 points)
32ème ASPTT VTT Nancy Champigneulle (282 points)
58ème La Petite Reine Scarponaise (209 points)
96ème VTT Evasion Ludres (76 points)

Ecole de cyclotourisme de moins de 20 jeunes

26ème Cyclotourisme Mussipontains (103 points)
48ème MJC Marbache (40 points)

Résultats selon l'assiduité

Les 4 premières places sont occupées par des écoles de cyclotourisme Lorraines dont deux de Meurthe et Moselle : le C.O.Blénod et l'Amicale Laïque Toul Cyclo & VTT se trouvent respectivement à la seconde et à la quatrième position.

En 2013, toutes les écoles de cyclotourisme de Meurthe et Moselle ont retournées leur carnet. Pour 2014, le retour du carnet à la FFCT est fixé au 15 octobre 2014. Les catégories sont modifiées à compter de cette année avec un seuil qui passe de 20 à 30 jeunes.

2ème Festival du Voyage à Vélo à Nancy

Organisatrices du Festival du Voyage à Vélo, les 1^{er} et 2 février 2014 à la Mairie de Nancy, l'association Planète Vélo Aventure et la Maison du Vélo nous ont invité à participer à cette manifestation.

Par le biais de films, de photos, de rencontres, de récits, ce salon propose à des voyageurs à vélo de partager leurs expériences et encourage chaque visiteur à se lancer dans de nouvelles aventures.

Conformément au thème retenu « Ici et là-bas », le CODEP 54 a saisi l'opportunité de présenter diverses facettes de la FFCT comme :

- ⇒ la Bourse Jeunes Voyageurs Jacques VICART,
- ⇒ les Séjours et Voyages concoctés par la Sphère Tourisme de la FFCT,
- ⇒ la Semaine Fédérale de Saint Pourçain sur Sioule et la Semaine UECT au Portugal,
- ⇒ les Brevets (BPF, BCN, BCE, VI, Montagnards, ...),
- ⇒ les Traits d'Union Européen,
- ⇒ les Maxi Vertes.

Sans oublier la Convention Pré-Accueil (CPA) établie entre la Maison du Vélo, le CODEP 54, l'ASPTT Nancy Cyclo ainsi que les différentes randonnées programmées en Lorraine en 2014.

Parrain du festival, Laurent BIGNOLAS, journaliste-reporter, s'est attardé sur l'espace fédéral et a évoqué ses multiples reportages à l'étranger. Le présentateur du magazine « Voyage Explô » sur France Ô est persuadé que la pratique du vélo va rapidement se développer car ce mode de déplacement propose une évasion à faible coût et offre un regard différent sur le monde.



Lors de l'inauguration de la manifestation, André Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et Maire de la cité ducale, s'est réjoui de la labellisation « Ville et Territoire Vélotouristiques » accordée à la CUGN par la FFCT. Il a remercié les intervenants FFCT et a souhaité la

poursuite des actions menées pour le développement du vélo sur l'agglomération.

A la grande satisfaction des organisateurs et exposants, 1100 personnes venues de tout le Grand Est (Strasbourg, Besançon, Reims ou Belfort) ont apprécié les différents stands et assisté aux projections.

Une expérience à renouveler dès la prochaine édition afin d'assurer la promotion du Cyclotourisme et de la FFCT.

Le dossier Bourse Jeune Voyageur Jacques VICART a été proposé à deux groupes de futurs jeunes cyclo-voyageurs. En espérant qu'ils concrétisent leurs projets et viennent projeter, dans les années à venir, le reportage de leurs odyssées.

*Jean-Marie MAILLARD
Commission Tourisme du CODEP 54*



Les coulisses du Festival du Voyage à Vélo

Quelques anecdotes concernant la présence du CODEP 54 FFCT au Festival du Vélo :

Dès connaissance de l'invitation lancée par Planète Aventure et la Maison du Vélo, la question fut posée. Comment décorer l'espace qui nous sera dédié ? Les diverses demandes formulées auprès de la fédération pour le prêt d'un visuel fond de stand n'ayant malheureusement pu aboutir, décision fut prise d'utiliser les moyens « du bord ». Quelques mètres de tissu récupérés lors du dernier salon du tourisme feront l'affaire et obligeront Catherine à se muer en couturière et repasseuse. Une magnifique flamme complétait la décoration de notre stand.

Samedi matin, peu avant l'ouverture, le projectionniste est très inquiet, son installation étant hors service. Les investigations commencent tous azimuts quand soudain, Catherine, très appliquée dans sa séance de repassage, s'aperçoit que son fer ne produit plus de vapeur ! Sitôt l'appareil débranché, le disjoncteur peut être réenclenché, le projectionniste vite soulagé !

Merci à Marie Charlotte, Jean, Rolando et leurs collègues pour l'aide, les conseils, la bonne humeur communicative. La réussite d'un salon tient beaucoup aux responsables mais aussi à la joyeuse armée de l'ombre qui œuvre en bonne intelligence.

Lors de la réception offerte au Salon Carré de l'Hôtel de Ville, Monsieur Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy invite Catherine à le rejoindre pour annoncer le label accordé par la FFCT à la CUGN. Inquiétude de notre secrétaire qui a une incertitude concernant la dénomination de ce label? La couturière repasseuse improvise, se mue en brodeuse de paroles et demande à Jean Marie, très surpris, d'intervenir. S'il a connaissance du label Ville et Territoire Vélotouristiques, la signification de la CUGN lui est, tout à coup, incertaine ? Le doute dure quelques secondes ! Chacun retrouve alors rapidement ses esprits, l'information peut être correctement transmise. Ouf, on a frôlé la « catastrophe » !

Le divin nectar pétillait sur le stand voisin de Denis POUGEOISE, cyclo-vigneron à Vertus. L'amour de son métier conjugué à sa passion du vélo a donné naissance au Champagne « La Petite Reine ». Situé au cœur de la Côte des Blancs, la cité viticole est aussi connue comme site BCN BPF de la Marne. Vous souhaitez valider votre passage à Vertus, alors n'hésitez pas à rendre visite à Denis, le tampon et une coupe vous attendent... Une adresse à retenir.

Nombreux furent les cyclos licenciés à s'arrêter au stand du CODEP. Des visages connus dans la région mais aussi des voisins alsaciens, champenois ou franc-comtois ravis de trouver les informations fédérales et d'échanger sur leurs pratiques.

Maillot vert par ci, maillot vert par là, l'équipe du CODEP s'est particulièrement investie et a pris beaucoup de plaisir à participer à cette manifestation.

*Jean-Marie MAILLARD
Commission Tourisme du CODEP 54*

Le Voyage Itinérant

Expression la plus naturelle et la plus typique du cyclotourisme, le Voyage Itinérant (VI) est valorisé par l'homologation de carte de route permettant aux participants de conserver un souvenir de leur voyage à bicyclette. Synonyme de liberté, le VI se réalise seul, en groupe ou en famille sur l'itinéraire de son choix.

Conditions de Participation

Aucune inscription préalable n'est requise, le participant, licencié FFCT, étant uniquement tenu d'utiliser la carte de route à disposition au siège fédéral (à commander via www.ffct.org, la boutique, cartes de route).

Parcours

Le participant a entière liberté pour déterminer les jours et lieu de départ, la durée, l'itinéraire en France et/ou à l'étranger, la distance du voyage.

Le voyage peut s'effectuer en ligne droite, en circuit ou en étoile. Dans ce dernier cas, le centre de l'étoile ne peut être le lieu de résidence du participant, ni s'en trouver à moins de 150 kilomètres.

Aucune moyenne n'est imposée et la distance journalière n'est pas limitée, les parcours devant s'effectuer uniquement de jour. Un même voyage ne peut être fractionné en plusieurs VI consécutifs de trois jours chacun.

Formules

Route : Les participants sont âgés d'au moins 10 ans. La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 250 km avec une durée minimale du voyage de 3 jours, sans durée maximum.

VTT : Les participants sont âgés d'au moins 10 ans. La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 100 km avec une durée minimale du voyage de 3 jours, sans durée maximum. Ce voyage à VTT doit s'effectuer dans sa plus grande partie hors du réseau routier.

Homologation

La carte de route recevra une fois par jour un visa consistant en un cachet humide comportant le nom de la localité. En cas d'impossibilité réelle, une photo souvenir significative peut remplacer le tampon. La date du jour sera indiquée sur cette carte. Les cartes de route doivent être adressées, pour homologation, au délégué fédéral dans le mois qui suit la fin du voyage. Joindre une enveloppe affranchie à votre adresse pour le retour.

Pour vérification de l'itinéraire et identification des contrôles, le participant doit schématiser son itinéraire route au verso de la carte. S'il s'agit d'un VI VTT, l'itinéraire sera tracé sur un fond de carte IGN agrafé à la carte.

Le participant indiquera aussi les lieux de contrôle, les étapes et les distances kilométriques journalières.

Le VI ne peut être réalisé pendant une Semaine Fédérale ou une concentration nationale. Son homologation est prise en compte pour le Challenge de France.

Le CODEP 54 se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaite la réalisation de nombreux Voyages Itinérants.

Jean-Marie MAILLARD - Commission Tourisme

Concours Départemental et Concours Régional d'Education Routière

Après la Meurthe et Moselle en 2013, ces concours ont eu lieu en Moselle le dimanche 16 février 2014 à Faulquemont.

Le matin était consacré au Concours Départemental d'Education Routière

Les inscrits à tour de rôle ont effectué le parcours de maniabilité, ont répondu à des questions sur le code de la route puis ont décelé les anomalies sur un vélo « malade ».

En fin de matinée le classement a été fait et chaque participant s'est vu remettre un diplôme ainsi qu'une récompense, puis après tous les participants ont pu se restaurer avec un repas chaud.

L'après-midi était consacré au Concours Régional d'Education Routière

Ils réunissaient les 17 premiers de la Meurthe-et-Moselle, les 21 premiers de la Moselle et les 3 premiers des Vosges dans la catégorie des 10-12 ans. Toutes les épreuves ont été modifiées et les jeunes qualifiés ont pu de nouveau effectuer les différentes épreuves. Vers 16 heures, les résultats ont été donnés et chaque jeune a pu repartir de nouveau avec un diplôme.

Les deux premiers garçons et les deux premières filles sont qualifiés pour participer au Concours National organisé par la Fédération française de cyclotourisme fin octobre 2014 à Bugeat.

Pour le CODEP 54, 29 jeunes et 11 adultes ont participé au CDER. 17 jeunes ont ensuite été qualifiés pour le CRER. Les adultes ont aidé toute la journée au bon déroulement de ces 2 manifestations. 5 écoles de cyclotourisme avaient répondu présentes à l'invitation de la Ligue de Lorraine et du CODEP 57. Il s'agit de l'ASPTT VTT (3 + 2 jeunes), le C.O. Blénod Cyclotourisme (11 + 5 jeunes), le CTM (3 + 2 jeunes), l'AL Toul Cyclo & VTT (9 + 6 jeunes) et La Petite Reine Scarponaise (3 + 2 jeunes).



Christine SIGRIST

Membre de la Commission Jeunes

Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT)

M. Cyril VILLEMIN - 402 Avenue du Maréchal Joffre (Bât.I - Entrée 1 - Appt. 9) - 54200 ECROUVES

06.15.20.28.31 - meurthe-moselle-president@ffct.org - www.codep54-ffct.org - <http://twitter.com/cd54ffct>